

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS**

Nombre de Membres :

Présents : 11

Pouvoirs : 0

Votants : 11

Séance du 21 avril 2026

Délibération N° 26-04-21/ D07

L'an deux mil vingt-six le 21 avril à 18 heure quinze, le Conseil d'Administration du CCAS de cette commune, régulièrement convoqué le 15 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie SAVY, Présidente.

Présents : Mesdames Sylvie SAVY, Isabelle MARCHAND, Michèle JOB, Véronique BESSET BAGATELLA, Elodie DEJEAN, Marine MAZET, Maryse DECROOCQ, Chantal DUPRAT et Messieurs Benjamin BOSSA, André GALLINARO, Grégory LACROIX

Pouvoirs :

Absent excusé :

Secrétaire : Mme Michele JOB

Objet : Approbation du Budget 2026 du CCAS de Villeneuve-lès-Bouloc

A la demande de Madame la Présidente, M. GALLINARO présente le budget de l'exercice 2026 et demande au Conseil d'administration de se prononcer à ce sujet.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Où l'exposé et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés

- D'approuver le Budget de l'exercice 2026 comme suit :

❖ *Section fonctionnement*

DEPENSES : 17 870 € RECETTES : 17 870 €

❖ *Section investissement*

DEPENSES : 0 € RECETTES : 77 170 €

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
La Présidente,
Sylvie SAVY

